

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--

DECRET N°75-318 du 8 décembre 1975

chargeant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation de l'intérim du Président de la République, pour compter du 8 décembre 1975.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 8 décembre 1975, le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est chargé de l'intérim du Président de la République jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 8 décembre 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 4 CS 6 MJL 4 autres ministères 12 SGG 4 SPD 2 CNR 4 IAA 1
DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.4 DPE-DCAJL-INSAE 6 Cab.Mil. 2 JORD 1